

Jacques De Decker, ex-critique dramatique au journal « Le Soir », ex-professeur d'Histoire du théâtre au Conservatoire de Bruxelles, ex-président du Conseil de l'art dramatique.

A petits copains, petits copains et demi

Pour Jacques De Decker, les mesures budgétaires visant les structures théâtrales annoncées par Joëlle Milquet sont à saluer. Mais d'autres problèmes subsistent et il conviendrait de s'y attaquer.

D'abord, un grand coup de chapeau à Mme Milquet : elle est la première titulaire du ministère de la Culture à augmenter aussi résolument le budget du théâtre. Sur le plan de la communication, l'opération est obérée, c'est entendu. On a l'impression globale qu'elle a procédé à un grand coup de balai dans le landerneau dramatique ; en fait, en termes financiers, il n'en est rien.

Si l'on compte bien, les dépenses supplémentaires dépassent largement les économies. D'un côté, 232.000 euros ont été ajoutés aux dotations des « bons » élèves, à quoi viennent s'ajouter quelque 519.000 euros de « coups de pouce exceptionnels » allant à des structures que le signataire de ces lignes avoue ne pas connaître (à l'exception de l'atelier 210), ce qui produit un total d'aides de quelque trois quarts d'un milliard d'euros.

En regard de cela, les quelque 100.000 euros enlevés aux « mauvais » élèves font triste figure (ce que se dira sans doute le ministre du Budget de la Communauté) mais beaucoup de bruit, parce qu'ils atteignent quelques figures « historiques » de notre théâtre. Je pense à Armand Delcampe, à Leonil McCormick et à Michel de Warzée, trois représentants majeurs de nos scènes. Ils ne sont pas seulement de mes amis, comme on le sait dans le milieu. J'ai narré leur carrière à mes élèves comédiens du Conservatoire de Bruxelles pendant des décennies. Parce qu'ils étaient, et sont toujours, de formidables

éveilleurs et entraîneurs de talents. Enfin, et avant tout, parce qu'ils ont leur public, à Louvain la Neuve, à Ittre, à Woluwe-Saint-Pierre (la Comédie Volter est l'équivalent d'un de ces « théâtres d'arrondissement » qui donnent tant de charme à la vie théâtrale parisienne).

Je viens d'avouer mon ignorance de quelques privilégiés des générosités de la ministre. Je me demande si les

membres de la Commission compétente savent encore ce que font, par exemple, ces trois-là (que je n'ai choisis qu'en vertu de l'injonction de Brassens « les copains d'abord », bien entendu) et qui sont pourtant de grands professionnels, qui ailleurs (je pense à la Flandre, par exemple) seraient considérés comme des « monuments nationaux », selon l'expression japonaise. Dans le Nord du pays, quand le rideau tombe sur un acteur notoire (je pense à un Nand Buyl, à un Senne Rouffaer, à une Dora Van der Groen), on expose sa dépouille sur une scène de théâtre, pour que le public puisse venir lui rendre hommage. Ici, on ne lui demande même pas poliment de « dégager », on l'enterre par décret de ministère.

Or, l'art ne se décide pas dans des officines officielles. Le théâtre est le fruit d'un contrat social, chaque soir renouvelé, entre des artistes et le public. La subvention n'est là que pour alléger le prix des places à celui-ci, pas pour se substituer à un revenu. Et c'est là que se

situe l'écueil. Nous payons, c'est le cas de le dire, une indifférence coupable aux recettes propres des théâtres. L'art dramatique se consomme là où il se pratique, il ne peut spéculer sur un avenir hypothétique comme la littérature, les arts plastiques ou la musique. Il n'y a pas d'artistes maudits dans ce domaine, qui seraient reconnus, comme Vivaldi, Pessoa ou Modigliani, longtemps après leur mort.

La subvention, chez nous, est devenue un salaire de substitution, même dans les plus grandes maisons (je songe évidemment au Théâtre National qui, dans notre communauté, est devenu une coquille vide), d'où le pouvoir exorbitant de ceux qui veillent à leurs ressources. C'est à ce mal-là qu'un responsable politique devrait un jour s'attaquer. Il n'est évidemment pas compétent en la matière, pas plus qu'un ministre des Travaux publics n'est en mesure de concevoir un viaduc. Il est bon, dès lors, qu'il se fasse conseiller par des experts dont il vaudrait mieux (même si la réserve de recrutement est très restreinte) qu'ils ne puissent être les bénéficiaires directs des largesses qu'ils sont en situation de recommander. Avec la sélection actuelle, on est loin du compte : le même Théâtre National y occupe non moins de trois sièges sur quatorze.

L'occasion était belle pour une ministre « à poigne » de prendre ces questions à bras-le-corps. Il n'est pas trop tard pour qu'elle révise son rôle. ■